

MARCHES PUBLICS

MO

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Intitulé du marché

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA CITE INTERNATIONALE DU MOUFIA - CROUS

A - Objet de l'acte d'engagement

■ **Objet du marché public**

La présente procédure est organisée en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la cité internationale du CROUS, sur le campus du MOUFIA.

La mission de Maîtrise d'œuvre, est une mission complète avec des missions complémentaires.

■ **Cet acte d'engagement correspond :**

1. ☒ à l'ensemble du marché public *(en cas de non allotissement)* ;
☐ au lot n° ou aux lots n° du marché public *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
2. ☐ à l'offre de base ;
☐ à la variante suivante :
3. ☐ avec les prestations supplémentaires suivantes :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois suivant le mois de remise de l'offre (mois zéro).

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché telles que figurant au CCP n° Ref,
et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☐ engage la société sur la base de son offre ;

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement solidaire dans le cas où il n'aurait pas candidaté sous cette forme.

NOUS soussignés,

☐ cotraitants conjoints,

☐ cotraitants solidaires,

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, désignées dans le marché sous le nom « TITULAIRE »

- **1^{er} cocontractant**

(cas d'une personne morale)

M.....

agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société: capital :

- Immatriculée à l'INSEE :

Numéro SIRET :

Code la nomenclature d'activité française (NAF) :

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M agissant en mon nom personnel

domicilié à.....

et immatriculé au RCS de : sous le n°

☐ La société (Cas de la personne morale) représentée par M.....

ou Monsieur (Cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement solidaire de chacun des membres du groupement** pour ses obligations contractuelles à l'égard de la maîtrise d'ouvrage,

☐ La société (Cas de la personne morale) représentée par M.....

ou Monsieur (Cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement conjoint**.

☐ La société (Cas de la personne morale) représentée par M.....

ou Monsieur (Cas de la personne physique), dûment mandaté à cet effet, est le **mandataire du groupement solidaire**.

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le maître de l'ouvrage conformément au CCAP :

2^{ème} cocontractant

(cas d'une personne morale)

M.....
.....

agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société: capital :

- Immatriculée à l'INSEE :

Numéro SIRET :

Code la nomenclature d'activité française (NAF) :

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M agissant en mon nom personnel

domicilié à

et immatriculé au RCS de : sous le n°

3^{ème} cocontractant :

(cas d'une personne morale)

M.....
...

agissant au nom et pour le compte de la société :

Ayant son siège social :

Forme de la société: capital :

- Immatriculée à l'INSEE :

Numéro SIRET :

Code la nomenclature d'activité française (NAF) :

- Numéro d'identification au registre du commerce :

(cas d'une personne physique)

M agissant en mon nom personnel

domicilié à

et immatriculé au RCS de : sous le n°

- après avoir pris connaissance des cahiers des charges et des éléments qui sont mentionnés dans l'acte d'engagement,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que nous sommes titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que nous encourons :

1^{er} cocontractant

2^{ème} cocontractant

3^{ème} cocontractant

Compagnie :

N° police :

- CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

	<u>1^{er} sous-traitant</u>	<u>2^{ème} sous-traitant</u>
Compagnie :		
N° police :		

- nous ENGAGEONS sans réserve, en tant qu'entrepreneurs groupés, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies,

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 200 jours à compter de la date limite de réception des offres.

B- 2 prestation et PRIX

Montant du marché

L'offre de prix rémunère la mission définie à l'article 1-3 du CCP.

Elle est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 "études" fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 5-3 du CCP.

Le marché est rémunéré par un prix global forfaitaire dont la décomposition par éléments de mission et équipement figure à l'annexe 1 du présent acte d'engagement.

Tranche ferme

Le montant global provisoire de cette rémunération est déterminé comme suit :

- Montant hors TVA **Fp** :

Arrêté en lettres à

Le coût prévisionnel des travaux **C** sera arrêté selon les modalités fixées à l'article 6-1 du CCP.

Dès que le coût prévisionnel des travaux **C** est arrêté selon les modalités fixées à l'article 6-1 du CCP, la rémunération devient définitive dans les conditions suivantes :

- A programme et mission constants, le montant définitif de la rémunération **Fd** est établi comme suit :

Coût prévisionnel des travaux	Montant définitif du forfait de rémunération
$C < C_0$	$Fd = Fp + 0,1 * (C_0 - C)$
$C = C_0$	$Fd = Fp$
$C \leq C_0 \times (1+15\%)$	$Fd = Fp$
$C > C_0 * (1+15\%)$	Le montant de chaque élément de mission sera l'objet

d'une négociation selon les dispositions de l'article 5-2.3 du CCP.

La part de l'enveloppe financière hors TVA C0, affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage, est de :
6 000 000 € valeur Avril 2026.

B3 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint
 OU
 ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B4 - Compte (s) à créditer

☐ Cas d'un titulaire unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB)

DESIGNATION DU TITULAIRE
Nom de l'entreprise
Raison sociale
Adresse
Référence compte bancaire

☐ Cas d'un groupement solidaire avec répartition des paiements

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessous par :virement établi à l'ordre de chacun des membres du groupement solidaire (joindre les RIB)

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

DESIGNATION DU COTRAITANT	PRIX TTC (Préciser les tranches le cas échéant)
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire	
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire	

B5 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

- ☐ Le titulaire demande à bénéficier d'une avance.
☐ Le titulaire ne demande pas à bénéficier d'une avance

Le Titulaire unique,

ou le mandataire du groupement solidaire sans répartition des paiements au nom du groupement,

..... ☐ accepte de percevoir l'avance

..... ☐ refuse de percevoir l'avance

2^{ème} cotraitant, l'entreprise ☐ accepte de percevoir l'avance

..... ☐ refuse de percevoir l'avance

3^{ème} cotraitant, l'entreprise ☐ accepte de percevoir l'avance

..... ☐ refuse de percevoir l'avance

B6 - Durée d'exécution du marché public

Les stipulations correspondantes figurent aux articles 8 et 10-2 du CCP.

■

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Le délai de validité des offres est fixé dans le cadre de l'Acte d'Engagement (AE). Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Dans le cadre de cette consultation, il est fixé à 200 jours.

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint
 OU
 ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

--	--	--

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

CROUS de LA REUNION et de MAYOTTE

**20, rue H. Foucque
97 490 Sainte-Clotilde**

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

M. Pierre-Olivier Sempère, Directeur général du Crous de La Réunion et de Mayotte.

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'[article R. 2191-59](#) du code de la commande publique, auquel renvoie l'[article R. 2391-28](#) du même code (nantissements ou cessions de créances)

M. le responsable du service Patrimoine immobilier et Développement Durable du Crous de La Réunion et de Mayotte :

David Langlade
20 avenue Hippolyte Foucque
97490 Sainte-Clotilde
Tel : 0262 48 32 30
@ : service-patrimoine@crous-reunion.fr

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire *(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)*

M. l'agent comptable du Crous de La Réunion et de Mayotte
Tel : 0262 48 32 05

■ Imputation budgétaire

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

à : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le prestataire / mandataire du
groupement :

Reçu le l'accusé de réception de la notification du marché
du prestataire / mandataire du groupement destinataire.

Pour le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,
à : le :